



Le 23 août 2018

NANOXPLORE ET SIGMA ANNONCENT LA MISE À LA POSTE DE LA CIRCULAIRE RELATIVE À L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE SIGMA

NanoXplore Inc. (« NanoXplore ») (TSXV : GRA) et Sigma Industries Inc. (« Sigma ») (TSXV : SSG) sont heureuses d'annoncer que, suivant l'obtention d'une ordonnance provisoire (l'« ordonnance provisoire ») accordée par la Cour supérieure du Québec relativement à l'arrangement proposé (l'« arrangement ») et à l'échange des débetures (l'« échange des débetures ») annoncés le 3 juillet 2018, la circulaire de sollicitation de procurations pour l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Sigma a été mise à la poste le 17 août 2018 à l'intention des actionnaires inscrits de Sigma et le 22 août 2018 à l'intention des actionnaires non-inscrits de Sigma, comme le prescrit l'ordonnance provisoire.

Entre autres, l'ordonnance provisoire confère à Sigma le droit de convoquer et de tenir une assemblée extraordinaire des actionnaires (l'« assemblée ») afin d'approuver l'arrangement et l'échange des débetures. L'assemblée se tiendra à 10 h00 (heure avancée de l'Est) le 14 septembre 2018 à l'Édifice Stein Monast situé au 70, rue Dalhousie, bureau 300, Québec (Québec) G1K 4B2.

À l'assemblée, les actionnaires de Sigma seront invités à adopter une résolution approuvant l'acquisition par NanoXplore des débetures convertibles de Sigma (la « résolution relative à l'échange de débetures »). Afin qu'elle entre en vigueur, la résolution relative à l'échange de débetures doit être approuvée par plus de 50 % des voix exprimées sur celle-ci par les actionnaires désintéressés de Sigma présents à l'assemblée ou qui y sont représentés par un fondé de pouvoir.

Si la résolution relative à l'échange de débetures est approuvée à l'assemblée par les actionnaires désintéressés de Sigma, les actionnaires de Sigma seront également invités à adopter une résolution spéciale approuvant l'arrangement (la « résolution relative à l'arrangement »). Afin qu'elle entre en vigueur, la résolution relative à l'arrangement doit être adoptée à l'assemblée par : (i) au moins 66 2/3 % des voix exprimées sur la résolution relative à l'arrangement par les actionnaires de Sigma présents à l'assemblée ou qui y sont représentés par un fondé de pouvoir, et (ii) plus de 50 % des voix exprimées sur la résolution relative à l'arrangement, exception faite des droits de vote rattachés aux actions de Sigma détenues par les personnes désignées dans les sous-paragraphes a) à d) du paragraphe 2 de l'article 8.1 du Règlement 61-101.

Dans le cadre de l'assemblée, Sigma a envoyé par la poste à ses actionnaires la circulaire, conjointement avec la lettre d'envoi et les documents relatifs aux procurations connexes, ainsi qu'un avis de présentation pour audition sur la demande d'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec, ainsi que son formulaire de réponse. Il est également possible de consulter ces documents sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, sous le profil de Sigma.

À propos de NanoXplore Inc.

NanoXplore est une société de graphène, fabricant et fournisseur de poudre de graphène à haut volume destinée aux marchés industriels, ainsi que de produits plastiques et composites standard et personnalisés au graphène. NanoXplore possède des installations de fabrication à Montréal, au Canada, et à Vallorbe, en Suisse.

À propos de Sigma Industries Inc.

Sigma est une société manufacturière spécialisée dans la fabrication de produits en composite, compte deux filiales en exploitation et emploie 275 personnes. Elle exerce ses activités dans les marchés des camions de gros tonnage, des autocars, du transport en commun, de la machinerie et de l'énergie éolienne. Sigma vend ses produits aux fabricants et distributeurs d'équipement d'origine des États-Unis, du Canada et de l'Europe.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la justesse ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NanoXplore Inc.

M. Soroush Nazarpour
Président et chef de la direction
514-935-1377
info@nanoxplore.ca

Sigma Industries Inc.

M. Denis Bertrand
Président et chef de la direction
418-484-5282
denis.bertrand@sigmaindustries.ca